

INFO

RIVERAINS

DÉCEMBRE 2022



Future piste aménagée rue Auguste Pavie

© credit image - Rennes Métropole

## RÉSEAU EXPRESS VÉLO AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON RENNES – CESSON-SÉVIGNÉ

Le Réseau Express Vélo est un projet métropolitain qui consiste à créer un réseau composé majoritairement de pistes cyclables, plus confortables, plus lisibles et plus sécurisantes. Il prévoit, à l'horizon 2025, 104 km de liaisons sécurisées, avec des itinéraires continus et facilement identifiables, reliant Rennes et les 15 communes de la première couronne métropolitaine. L'enjeu : favoriser les déplacements domicile-travail à vélo, notamment pour les utilisateurs de vélos à assistance électrique, sur des axes déjà fréquentés.

### LA NOUVELLE SECTION REV SUR L'AXE RENNES – CESSON-SÉVIGNÉ

4 km de pistes cyclables seront connectés sur les aménagements existants à Rennes depuis le boulevard Villebois-Mareuil. Ils permettront de rejoindre la route de Paris à Cesson-Sévigné, par l'écopôle sud-est.

Cet aménagement se raccordera ainsi à la liaison cyclable existante à l'ouest entre le centre-ville de Rennes et Chantepie, et qui sera à terme, partie intégrante du REV.

### LE REV : PLUS DE SÉCURITÉ, DE CONFORT ET DE FLUIDITÉ POUR LES VÉLOS :

Cette nouvelle section du Réseau Express Vélo sera constituée majoritairement d'une piste cyclable bidirectionnelle confortable (3 mètres de large).

Une signalisation spécifique (panneaux directionnels et marquage de chevrons bleus) informera le cycliste qu'il circule sur le REV. Une différence de niveau entre la piste cyclable et le cheminement piéton permettra de marquer la séparation des flux.

L'itinéraire sera également sécurisé par la mise en place d'une bordure entre la piste cyclable et la voie réservée aux véhicules.

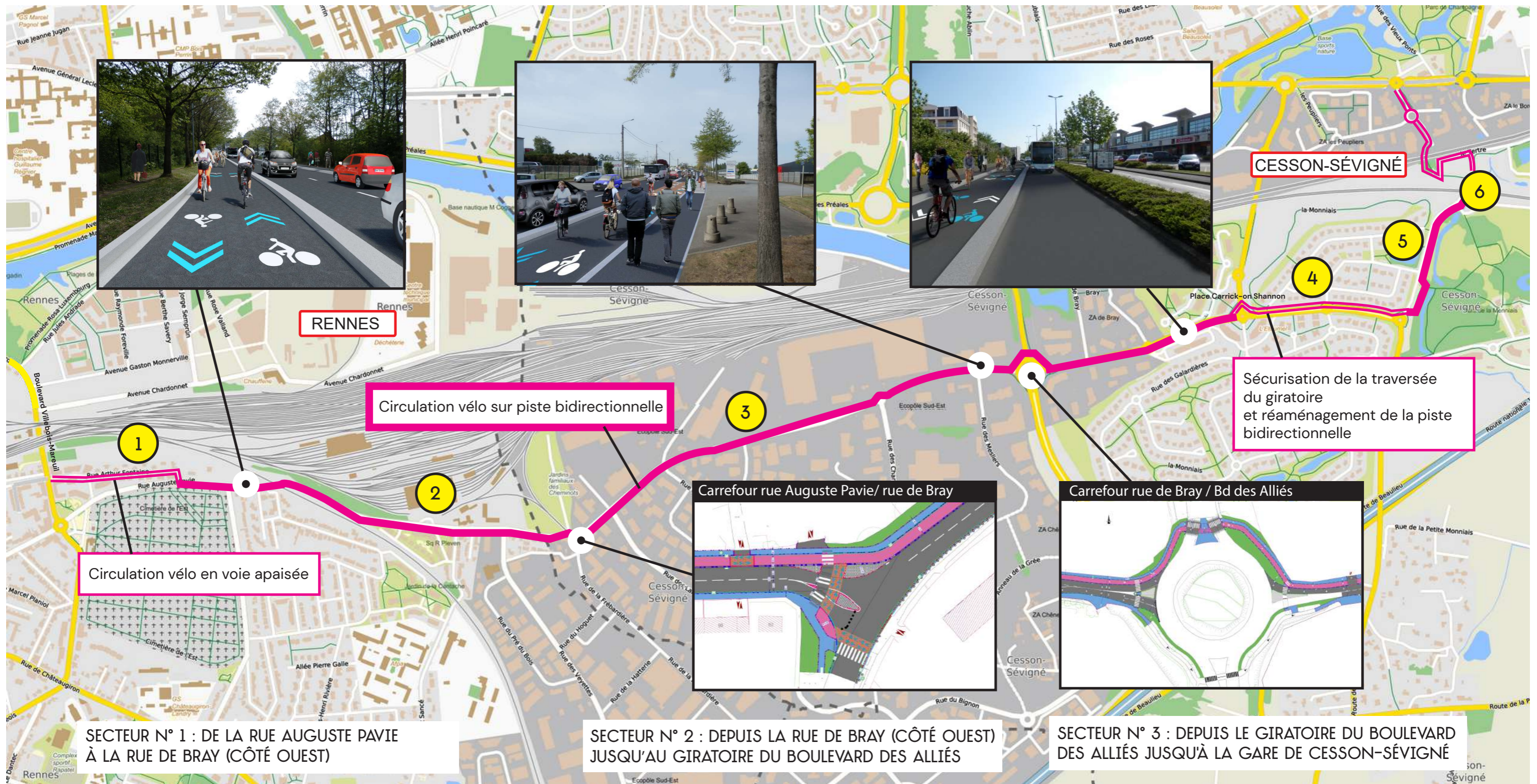
Un marquage au sol à chaque carrefour permettra de signaler aux automobilistes le passage de la piste cyclable. Au niveau des entrées charretières, des adaptations de voirie seront également réalisées lorsque cela sera possible.

Seulement 350 mètres de ce nouvel itinéraire se feront en cohabitation avec les véhicules motorisés dans une zone de circulation apaisée (limitée à 30km/h) située rue Arthur Fontaine à Rennes et au niveau du passage sous la LGV à Cesson-Sévigné.

DES QUESTIONS ?

[comtravaux@rennesmetropole.fr](mailto:comtravaux@rennesmetropole.fr)

06 24 13 60 95



## LE REV D'OUEST EN EST : PISTE BIDIRECTIONNELLE ET VOIE APAISÉE

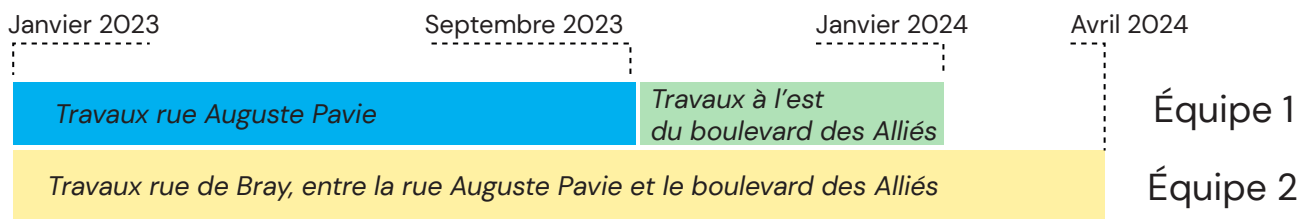
### ➔ Côté Rennes :

- ① Une circulation des vélos en voie partagée (zone 30) rue Arthur Fontaine
- ② Une nouvelle piste bidirectionnelle en rive nord de la rue Auguste Pavie

### ➔ Côté Cesson-Sévigné :

- ③ Une nouvelle piste bidirectionnelle rue de Bray, entre Rennes et la place Carrick-on-Shannon
- ④ Une piste cyclable bidirectionnelle réaménagée, entre la place Carrick on Shinnon et la route de Chantepie
- ⑤ Une nouvelle piste bidirectionnelle dans le parc de la Monniais
- ⑥ Insertion dans la circulation générale pour le franchissement de l'ouvrage LGV et le raccordement à la route de Paris

## LA PLANNING DES TRAVAUX :



Deux équipes travaux évolueront simultanément.

## LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX :

- Les travaux seront réalisés en demi-chaussée avec alternat au droit du chantier.
- Dans l'écopôle sud-est, les travaux de rabotage et d'enrobés seront réalisés de nuit avec route barrée par section, selon l'avancée du chantier (au total 15 jours de travaux de nuit). Une communication spécifique vous sera adressée préalablement au démarrage des travaux.
- Certains carrefours importants (Bray/Pavie-Bray/Charmilles-Bray/Alliés - Bray route de Chantepie) seront réalisés pendant les vacances scolaires pour minimiser l'impact sur la circulation générale (voir page centrale le plan d'aménagement des carrefours). Une communication spécifique vous sera adressée préalablement au démarrage des travaux.
- Certaines lignes de bus (lignes 11, 34 et 38) pourront être perturbées. Vous pourrez retrouver toutes les infos sur le réseau STAR sur [star.fr](http://star.fr) et STAR l'appli.



Avec la participation financière de :

Maîtrise d'Ouvrage

